

Les relations entre l'état et la sécurité privée

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Les relations entre l'état et la sécurité privée / sous la direction de Christophe Aubertin et Xavier Latour

Auteur(s) : Aubertin, Christophe

Autre(s) auteur(s) : Latour, Xavier (1970-....) juriste
Centre d'études et de recherche en droit administratif, constitutionnel, financier et fiscal Nice
Centre de droit des affaires et de gestion Malakoff, Hauts-de-Seine 1992-....
Fédération française de la sécurité privée
Association française de droit de la sécurité et de la défense

Publication : [Le Kremlin-Bicêtre] : Mare & Martin

Date de copyright : C 2022

Description matérielle : 1 vol. (111 p.) : couv. ill. en coul. ; 21 cm

Collection : Droit de la sécurité et de la défense

ISBN : 978-2-84934-626-6

EAN : 9782849346266

Appartient à la collection : Droit de la sécurité et de la défense (Le Kremlin-Bicêtre) 2780-8149

Classification décimale Dewey : 344.440 47

Note sur la responsabilité : Rassemble les communications présentées lors du colloque qui s'est déroulé en ligne, en raison de la crise sanitaire, le 27 janvier 2021, à l'initiative du Centre d'études et de recherches en droit administratif constitutionnel, financier et fiscal (CERDACFF) de l'Université Côte d'Azur et le Centre d'études et de recherches de droit des affaires et de gestion (CEDAG, EA 1516) de l'Université de Paris, en partenariat avec la Fédération française de la sécurité privée (FFSP) et l'Association française de droit de la sécurité et de la défense (AFDSD)

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliographiques

Résumé ou extrait : Il est inconcevable que l'État n'entretienne pas des relations étroites avec la sécurité privée. Le secteur privé contribue en effet à la protection des personnes et des biens contre la délinquance. Le législateur vient de le confirmer en insérant des dispositions relatives à la sécurité privée dans la loi « pour une sécurité globale préservant les libertés ». Toutefois, ces relations n'ont pas toujours été sereines. L'État et la sécurité privée sont certes des partenaires. Mais, en raison de la prééminence de la puissance publique, ils ne se trouvent pas sur un pied d'égalité. En outre, les relations ont parfois été troublées par des crises de défiance. La sécurité privée est aujourd'hui une profession réglementée soumise au contrôle d'un établissement public rattaché au ministère de l'Intérieur. Les études réunies dans cet ouvrage considèrent les forces et les faiblesses du dispositif actuel et envisagent ses perspectives d'évolution

Sujet - Collectivité : France Conseil national des activités privées de sécurité.

Sujet - Nom commun : Sûreté -- Systèmes -- France

Services privés de sécurité -- France

Sûreté -- Systèmes -- Droit -- France

Services privés de sécurité -- Droit -- France

État -- France

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Actes de congrès